



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

LUNDI 28 FÉVRIER 2022
À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

- 1 / Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 31 janvier 2022
Rapporteur : G. LENEVEU
- 2 / Débat d'Orientation Budgétaire 2022
Rapporteur : G. LENEVEU
- 3 / Autorisation de dépenses en investissement avant le vote du BP 2022
Rapporteur : G. LENEVEU
- 4 / Demandes de subvention DETR 2022
Rapporteur : G. LENEVEU
- 5 / Demandes de subvention DSIL 2022
Rapporteur : G. LENEVEU
- 6 / DGD – Médiathèque/Pôle culturel
Rapporteur : G. LENEVEU
- 7 / Convention de mise à disposition descendante de services 2020 et 2021 – Communauté Urbaine Caen la mer/Commune de Giberville
Rapporteur : D. de WINTER
- 8 / Rapport sur la protection sociale complémentaire et prévoyance
Rapporteur : D. de WINTER
- 9 / Taxe Locale sur la Publicité Extérieure / Tarifs 2023
Rapporteur : D. de WINTER

10 / Convention de partenariat avec M. BIRÉE pour la préparation des JO 2024
Rapporteur : J-P. ISABEL

11 / Création d'un tarif boissons au restaurant Guy Travers
Rapporteur : S. ROUZIÈRE

12 / Questions diverses

Fait à GIBERVILLE, le 21 février 2022

Le Maire
Gérard LENEVEU

